

**FICHE N° 5 – SUITES DONNÉES AU RAPPORT DE LA MISSION IGF-CGEDD « QUEL AVENIR POUR LA MISSION TOPOGRAPHIQUE DU CADASTRE ? » - ORIENTATIONS DES MINISTRES AUX DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES PUBLIQUES ET DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE**

À la demande des ministres, l'inspection générale des finances (IGF) et le conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) ont rendu le 25 juin 2019 leur rapport sur l'avenir de la mission topographique du cadastre.

Leurs conclusions confirment qu'au regard des évolutions techniques et technologiques, la mission topographique du cadastre peut et doit s'adapter. Elles réaffirment aussi la cohérence et la complémentarité des deux autres fonctions, fiscale et foncière, exercées par la DGFIP dans ce domaine.

Aussi, dans le prolongement de ces travaux des deux corps d'inspection, les Ministres de la transition écologique et solidaire et de l'action et des comptes publics, ont adressé le 4 mars dernier aux Directeurs généraux des finances publiques et de l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN), une lettre d'orientations visant à l'engagement d'un travail commun DGFIP-IGN d'approfondissement des recommandations sur les missions présentant des perspectives avérées d'optimisation et de modernisation des processus et de synergie évidente entre les deux institutions.

### **1. Les orientations fixées par les ministres**

Les travaux porteront sur la mise à jour et la représentation du bâti, la diffusion des données topographiques et l'amélioration de la géométrie globale du plan cadastral, comprenant un bilan du projet de la représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU) aux termes des travaux dans les départements de pré-généralisation.

Conformément à la lettre d'orientation des ministres, ils viseront à proposer des modalités permettant de confier à l'IGN :

- l'entretien de la représentation du bâti de référence, en identifiant les évolutions réglementaires, méthodologiques, normatives et informatiques nécessaires afin de garantir la qualité de la représentation du bâti sur le plan cadastral attendue par ses usagers.

Ces travaux devront en outre permettre la mise en place d'une plate-forme collaborative, sous responsabilité de l'IGN, permettant à la DGFIP, voire à d'autres acteurs, de contribuer à la mise à jour du bâti à la faveur de l'exercice de leurs missions ;

- la diffusion des données topographiques en répondant au mieux aux besoins des différents usagers par l'adoption d'un vecteur de diffusion si possible unique.

L'amélioration globale de la géométrie et de la continuité du plan cadastral restant, par ailleurs, un objectif important, attendu notamment par les collectivités territoriales et les opérateurs de réseaux, le projet en cours de la RPCU, destiné à obtenir un plan continu et mieux géoréférencé, sera poursuivi en vue d'achever les travaux dans les six départements de pré-généralisation et de tester sur un département supplémentaire la nouvelle version de l'outil de production en cours de développement. Un bilan d'évaluation sera réalisé aux termes de ces travaux.

L'ensemble de la réflexion engagée devra en outre s'inscrire dans une cible de mise en œuvre d'un système d'information partagé commun (IGN – collectivités locales – Ordre des géomètres-experts – DGFIP) portant sur les données d'urbanisme, foncières et topographiques permettant de mieux valoriser et mutualiser les données et d'éviter les échanges d'informations complexes et coûteux.

**FICHE N° 5 – SUITES DONNÉES AU RAPPORT DE LA MISSION IGF-CGEDD « QUEL AVENIR POUR LA MISSION TOPOGRAPHIQUE DU CADASTRE ? » - ORIENTATIONS DES MINISTRES AUX DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES PUBLIQUES ET DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE**

## **2. L'organisation des travaux**

Pour mener les réflexions attendues, un groupe de travail commun IGN-DGFIP a été mis en place. Ce groupe de travail, copiloté par la sous-direction GF-3 (bureau GF-3A) et la direction des opérations et des territoires de l'IGN, dont la réunion de lancement a eu lieu début mars sans que les travaux puissent être ensuite engagés en raison de la crise sanitaire, s'organise autour des deux thématiques concernant la représentation du bâti et la diffusion des données topographiques, le chantier RPCU ayant lui été poursuivi pendant la période du confinement.

Deux réunions se sont ensuite tenues les 29 juin et 3 juillet. Organisées autour d'une présentation des productions, outils et méthodes, et besoins respectifs, elles ont visé à identifier l'ensemble des sujets à expertiser au regard de la commande ministérielle. Les prochaines réunions sont programmées en septembre, certaines expertises devant, dans l'intervalle, être menées de part et d'autre.

Le moment venu, le groupe de travail associera des experts des deux réseaux et des représentants des partenaires et usagers des données topographiques.

En outre, une gouvernance adaptée, autour de comités de pilotage et de suivi, et un reporting de l'avancement des travaux sont mis en place.

## **3. Le calendrier des travaux**

Les conclusions et propositions qui résulteront des travaux étaient attendues pour le premier semestre 2020 s'agissant de la diffusion des données topographiques, fin 2020 pour la représentation du bâti et mi-2021 pour le bilan d'évaluation de la RPCU. Au regard de l'impact de la crise sanitaire sur l'avancement des travaux, ces échéances seront revues en lien avec l'IGN.